

Communiqué de presse

Réaménagement de la Porte de Ninove : déviations

Dans le cadre du réaménagement de la Porte de Ninove, des déviations seront mises en place dès le 3 octobre 2016. À cet effet, des travaux préparatoires seront réalisés dès le 12 septembre. L'objectif de ces déviations est de permettre à la STIB de réaliser les travaux de remplacement des voies de tram entre Porte de Ninove et Arts et Métiers, avant le réaménagement des voiries et l'aménagement d'un parc.

Dès le 12 septembre, la zone de stationnement sur le boulevard Barthélémy et le boulevard de l'Abattoir entre Porte de Ninove et Arts & Métiers sera supprimée et réaménagée comme une voie de circulation temporaire en préparation des déviations qui débutent le 3 octobre. Ceci implique la fermeture d'une bande de circulation sur la Petite Ceinture direction Saintelette durant environ 1 mois.

Les modifications de la circulation seront quant à elles effectives du 3 octobre jusqu'à mi-2018. Les itinéraires alternatifs sont concertés dans le cadre de la coordination de chantier avec la STIB, Bruxelles Mobilité, Vivaqua, Sibelga et Hydrobru. On compte 3 modifications principales :

1. L'accès à la Porte de Ninove via la chaussée de Ninove sera fermé.

Direction Saintelette, les automobilistes peuvent rejoindre la Petite Ceinture via le Boulevard Mettwie, l'avenue de la Liberté et le Boulevard Léopold II ou la rue A. Vandepereboom et la Chaussée de Gand.

Direction Gare du Midi, les automobilistes peuvent emprunter la rue N. Doyen, la rue R. Chaudron. Attention, cette déviation n'est accessible que du mardi au jeudi en raison du Marché des Abattoirs.

2. Pour rejoindre la chaussée de Ninove à partir de la Petite Ceinture, les automobilistes empruntent le quai de l'industrie et la rue Delaunoy.
3. Sur la Petite Ceinture, la circulation est modifiée de la Porte de Ninove aux Arts et Métiers. Vers la Gare du Midi, le trafic est dévié sur une bande de circulation temporaire, aménagée sur la bande intérieure de la Petite Ceinture. Le trafic vers Saintelette est maintenu sur deux bandes rétrécies en utilisant la zone de stationnement. Les travaux préparatoires qui débutent ce 12 septembre ont pour objet de transformer la zone de stationnement en bande de circulation. À noter également qu'à dater du 12/09, le stationnement sera interdit entre la Porte de Ninove et les Arts & Métiers.

Ces déviations s'inscrivent dans le cadre du réaménagement de la Porte de Ninove qui poursuit trois grands objectifs : fluidifier le trafic sur la Petite Ceinture, verdurer un quartier en manque d'espaces verts et sécuriser la zone pour les piétons et cyclistes. Après les travaux de démolition et de dépollution de la future zone de parc et les travaux d'égouttage de Vivaqua, la STIB entreprend des travaux sur les voies de tram pour +/- 8 mois et débute dès le 28 août avec le pose des poteaux de caténaires. Après cette phase débutera le réaménagement des voiries par Beliris et l'aménagement du parc. Le planning est susceptible d'évoluer en fonction de la météo ou de circonstances imprévues. Le budget du projet s'élève à 22 millions d'euros financé à 98% par Beliris.

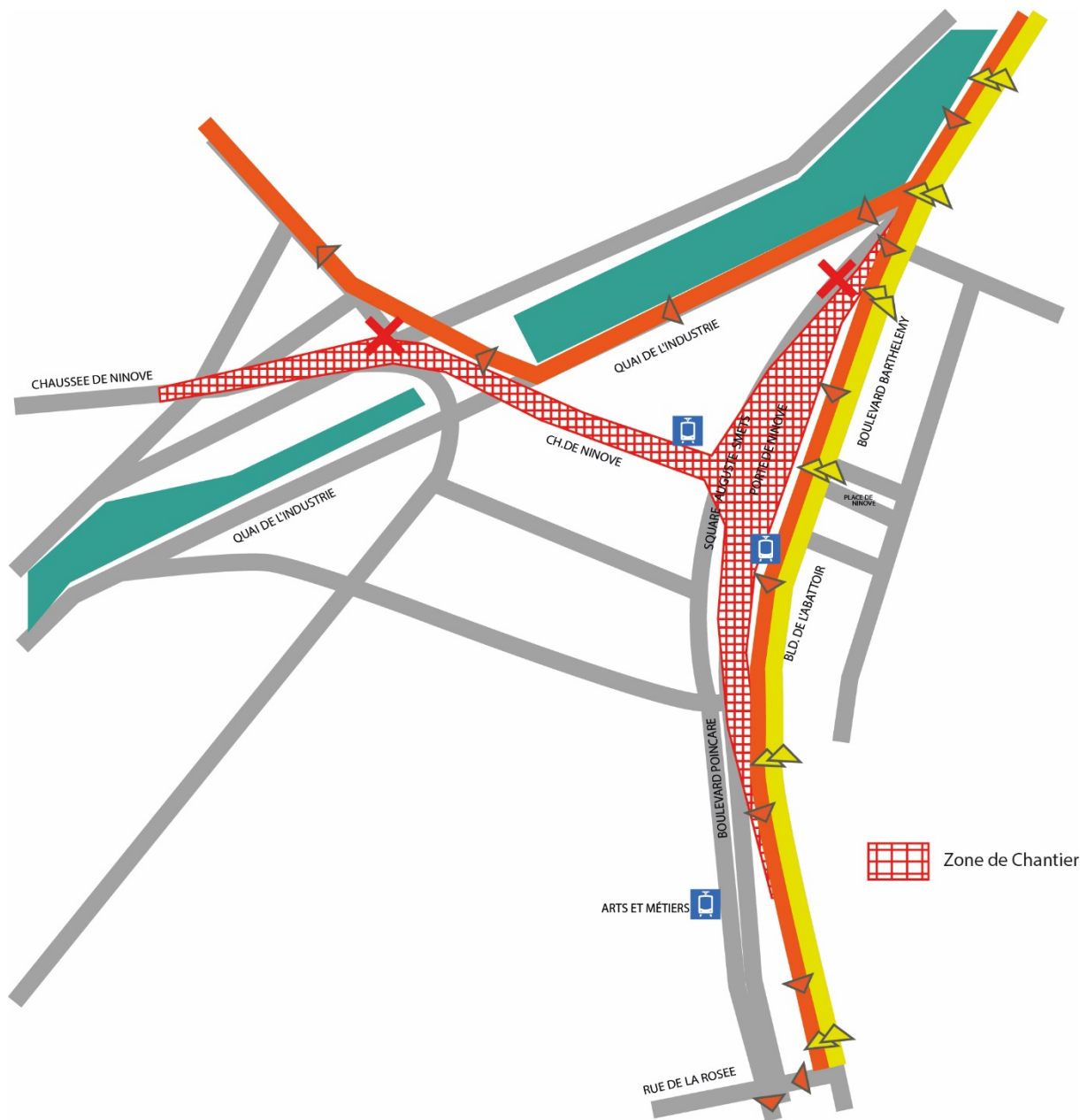
Contact presse : Beliris : Marianne Hiernaux - 0475 82 43 41

Bruxelles, le 25 août 2016



Beliris est une équipe fédérale au service des Bruxellois et des visiteurs de la capitale. Au quotidien, Beliris réalise des projets de construction, de rénovation et de restauration dans des domaines variés : mobilité, logements sociaux, espaces verts, revitalisation des quartiers, culture, patrimoine et sport. Objectif : promouvoir le rayonnement de Bruxelles en tant que capitale de la Belgique et de l'Europe.

Bruxelles, le 25 août 2016



Beliris est une équipe fédérale au service des Bruxellois et des visiteurs de la capitale. Au quotidien, Beliris réalise des projets de construction, de rénovation et de restauration dans des domaines variés : mobilité, logements sociaux, espaces verts, revitalisation des quartiers, culture, patrimoine et sport. Objectif : promouvoir le rayonnement de Bruxelles en tant que capitale de la Belgique et de l'Europe.